

1

NORMES PANCANADIENNES DE QUALITÉ POUR L'ÉVALUATION
DES DIPLÔMES D'ÉTUDES INTERNATIONAUX

Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux – Phase II : Rapport final



Centre d'information canadien
sur les diplômes internationaux

Canadian Information Centre
for International Credentials



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Projet financé par :



Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Human Resources and
Skills Development Canada

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été préparé par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) et grâce aux suggestions et aux conseils de volontaires issus de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études.

Le CICDI tient à remercier toutes les personnes qui ont donné généreusement de leur temps pour les entretiens, les discussions et les études.



Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 par les ministres de l'Éducation des provinces et des territoires pour servir de forum où ils pourraient discuter d'enjeux communs, prendre ensemble l'initiative de mesures relatives à l'éducation et promouvoir les intérêts des provinces et territoires auprès des organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation, du gouvernement fédéral, des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Le CMEC est le porte-parole pancanadien de l'éducation au Canada. Par son entremise, les provinces et territoires travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs couvrant un large éventail d'activités des ordres d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire.

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) a été créé en 1990 à la suite de la ratification par le Canada de la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il a pour mission d'aider le Canada à s'acquitter de ses obligations aux termes de cette convention. Subséquemment, en 1997, le Canada a signé la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications, a promu la Recommandation sur les procédures et les critères d'évaluation des qualifications et des périodes d'études étrangères qui en a découlé, et a adopté une série de Principes généraux pour un code de bonne pratique en matière d'évaluation des diplômes étrangers. Ces deux conventions favorisent la mobilité internationale en préconisant une plus grande reconnaissance des études supérieures et de la qualification professionnelle.

Le CICDI recueille, organise et diffuse les renseignements. Au Canada, le CICDI constitue une plaque tournante et un service d'aiguillage favorisant la reconnaissance et la transférabilité de la qualification professionnelle et des diplômes canadiens et étrangers.

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)
au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
95, avenue St. Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6
Téléphone : 416 962-8100
Télécopie : 416 962-2800
Courriel : info@cicic.ca

© 2012 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)



Remerciements

Le CMEC et le CICDI tiennent à remercier Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) de son soutien financier dans le cadre de son Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers.

Plusieurs individus et organismes ont joué un rôle essentiel dans le travail de recherche et la préparation des recommandations présentées dans ce rapport. La réussite de ce projet découle largement de leurs efforts et du temps qu'ils nous ont généreusement accordés. Nous tenons à remercier chaleureusement les consultantes et consultants, les organismes de réglementation, les universités, les employeurs, les collègues, les organismes d'évaluation des diplômes, les commissaires à l'équité, les conseils sectoriels, les directrices et directeurs de l'apprentissage, les services d'établissement des immigrantes et immigrants, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé aux divers groupes de travail et au deuxième Atelier pancanadien pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études. Enfin, nous nous devons de mentionner tout particulièrement les participantes et participants aux groupes de discussion, aux entretiens téléphoniques et aux sondages en ligne. En exprimant sans réserve leurs politiques, leurs opinions et les défis qu'ils doivent relever, ils nous ont fourni les renseignements nécessaires à l'élaboration de nos outils. Nous reconnaissons leur apport et continuerons à le faire à mesure que le projet progressera.



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	6
Enjeu.....	7
Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux - Phase I	8
Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux - Phase II.....	10
Atelier pancanadien pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études	11
ACTIVITÉS.....	12
Cadre d'assurance de la qualité.....	13
Guides de la terminologie française et anglaise - terminologie.cicdi.ca.....	14
Profils de pays - profilspays.cicdi.ca	14
Profil de compétences.....	15
Programme universitaire en ligne pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études	16
Application Web pour l'échange des résultats, des ressources et des méthodologies de l'évaluation des diplômes d'études	16
RECOMMANDATIONS	18
ANNEXES.....	22
Annexe I - Sociétés de conseils	23
Annexe II - Membres des groupes de travail	24
Annexe III - Participantes et participants à l'Atelier pancanadien.....	28



■ SOMMAIRE

Pour s'intégrer dans le marché du travail ou s'inscrire à un programme d'études, les personnes formées à l'étranger doivent démontrer la pertinence de l'éducation qu'elles ont reçue en faisant évaluer leurs diplômes d'études à la lumière des normes du Canada.



L'économie du Canada attire toujours des immigrantes et immigrants des quatre coins du monde. L'un des principaux objectifs de la politique d'immigration du Canada est de combler les lacunes de sa population active en cette période où les enfants du baby-boom prennent leur retraite. On estime que 3,6 millions d'immigrantes et immigrants faisaient partie de la population active du Canada en 2006 et que 42 p. 100 d'entre eux étaient titulaires d'un grade universitaire¹.

Que ce soit pour s'intégrer à la population active ou pour étudier à l'université ou au collège, les immigrantes et immigrants doivent montrer la valeur de leurs études effectuées à l'étranger en faisant évaluer et comparer leurs diplômes d'études par rapport aux normes en vigueur au Canada. En principe, le processus d'évaluation des diplômes d'études facilite l'immigration, l'inscription à des cours théoriques, les échanges d'étudiantes et étudiants, la poursuite des études ou de la formation, l'attribution de permis, d'agrèments et de certificats professionnels ainsi que l'entrée sur le marché du travail.

Les immigrantes et immigrants qualifiés peuvent éprouver certaines difficultés à leur arrivée au Canada; il leur est parfois impossible d'atteindre leurs objectifs professionnels ou éducationnels parce qu'ils n'arrivent pas à faire reconnaître leurs études effectuées à l'étranger. Au Canada, l'évaluation et la reconnaissance des diplômes d'études relèvent directement de diverses instances, au niveau tant provincial et territorial que pancanadien : associations professionnelles, organismes de réglementation, services d'évaluation et établissements d'enseignement postsecondaire. En ce qui concerne l'évaluation des diplômes d'études, chacun de ces organismes comporte des bases et un mandat bien précis. Autrement dit, la capacité de répondre aux exigences des nombreux organismes touchés est en lien direct avec les diplômes d'études en question.

Sous le patronage du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et grâce au financement par le Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le CICDI a élaboré en 2007 le Projet sur les normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux. Ce projet prévoyait l'étude diagnostique approfondie de la cohérence et de la transférabilité des évaluations de diplômes d'études effectuées dans les provinces et territoires du Canada. Entre novembre 2007 et mai 2008, le CICDI a donc organisé des consultations des parties intéressées (dont des évaluatrices et évaluateurs, et des usagères et usagers), mené des enquêtes quantitatives et qualitatives, et organisé des groupes de discussion auxquels ont participé des clientes et clients immigrants ainsi que des usagères et usagers des évaluations de diplômes d'études.

Un thème principal ressort de cette étude diagnostique : il est à la fois nécessaire et possible d'améliorer tant le dialogue entre les membres de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études que la disponibilité de ces services d'évaluation pour les immigrantes et immigrants cherchant à s'intégrer au Canada. D'après les recherches effectuées, les pratiques d'évaluation des diplômes d'études comportaient des différences qui découlaient principalement de l'absence de norme commune et, souvent, de la nature même de l'organisme touché. En outre, certains membres de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études ont indiqué qu'il serait possible d'améliorer la situation, par exemple en prenant l'initiative de créer des normes pancanadiennes, en augmentant le nombre d'occasions de réseautage et de formation, en améliorant les échanges d'information et en organisant des projets de recherche conjoints. À la suite de ces constats, un certain nombre de recommandations ont été proposées.

¹ Danielle Zietsma, « Immigrants exerçant des professions réglementées » (en ligne), *Perspective*, Statistique Canada, n° 75-001-X (février 2010), p. 15-31 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010102/pdf/11121-fra.pdf>



En avril 2010, un nouveau financement par RHDC a permis au CICDI de mettre en œuvre la phase suivante du projet. Afin de réconcilier les lacunes et les différences au sein de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études, le CICDI a entrepris les activités suivantes :

- élaboration d'un cadre d'assurance de la qualité (CAQ);
- élaboration de guides de la terminologie pour les services francophones et anglophones;
- élaboration d'un profil de compétences pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études;
- réalisation d'une étude de faisabilité pour déterminer s'il est possible d'offrir un programme de formation à distance pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études;
- création de deux profils de pays, en français et en anglais, pour aider les évaluateurs et évaluatrices à comprendre les diplômes d'études étrangers et à les comparer aux normes provinciales et territoriales;
- création d'occasions de réseautage pour discuter des politiques et des procédures au sein de la communauté pancanadienne des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études;
- réalisation d'une étude de faisabilité sur la possibilité de mise en commun par les organismes de leurs ressources et de leurs pratiques exemplaires en matière d'évaluation des diplômes d'études.

Le but de cette deuxième phase du projet était d'améliorer les domaines fondamentaux afin de faciliter le processus d'évaluation des diplômes d'études pour l'ensemble des usagers et usagères, à savoir les organismes d'évaluation des diplômes d'études, les établissements d'enseignement, les employeurs, les organismes de réglementation et, surtout, les immigrantes et immigrants ayant besoin d'aide pour s'intégrer. Le tout s'est déroulé en coopération avec divers organismes de réglementation et d'agrément, services d'évaluation des diplômes d'études, associations professionnelles et établissements d'enseignement. Le travail du CICDI s'est donc concentré sur l'aide aux évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études internationaux au Canada.

Grâce à diverses activités de réseautage, le CICDI a fait de la sensibilisation sur l'importance de l'évaluation des diplômes d'études et sur la nécessité de cohérence et de transférabilité des évaluations. La rétroaction et le soutien en ce qui concerne le travail que le CICDI se proposait d'accomplir ont été globalement positifs. Plusieurs suggestions pour le travail à venir découlent des échanges qui ont eu lieu entre les membres de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études lors de ces activités de réseautage. De même, chaque activité a débouché sur un certain nombre de recommandations, dont la mise en application relève de trois grandes catégories : le perfectionnement professionnel, les systèmes d'information et l'engagement des parties intéressées.

Recommandations

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

1. Offrir un programme universitaire en ligne aux évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études, en collaboration avec les principales parties intéressées.
2. Offrir à la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études l'occasion de participer à des ateliers sur des questions pertinentes dans le cadre de webinaires.

SYSTÈMES D'INFORMATION

3. Promouvoir les profils de pays existants – élaborés dans la phase II du projet – pour que les évaluateurs et évaluatrices s'en servent comme outils de référence lors de l'évaluation des diplômes d'études et pour améliorer la collaboration au sein de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études.
4. Produire des profils de pays supplémentaires afin d'élargir cet outil de référence pancanadien.
5. Élaborer un outil en ligne permettant aux organismes de mettre en commun leurs renseignements, leurs pratiques exemplaires, leur méthodologie et les résultats liés aux décisions prises en matière d'évaluation des diplômes d'études.
6. Fusionner et refondre la plateforme de communication en ligne du CICDI pour qu'elle atteigne des publics cibles.





ENGAGEMENT DES PARTIES INTÉRESSÉES

7. Mettre en œuvre une stratégie de communication afin de favoriser l'utilisation du CAQ pancanadien pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux au sein de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études.
8. Participer à des rencontres et à des conférences clés en vue de présenter et de promouvoir le projet et le CAQ auprès des principales parties intéressées.
9. Fournir régulièrement à la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études des occasions de participer à des ateliers et à des activités de réseautage.
10. Tenter de sensibiliser les partenaires locaux et internationaux à l'importance de l'évaluation des diplômes d'études.



■ INTRODUCTION

« [II] appartient à l'organisme qui entreprend l'évaluation de démontrer qu'une demande ne remplit pas les conditions requises². »

² Conseil de l'Europe et UNESCO, *Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne*, aussi appelée la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications, 1997, signée par le Canada en novembre 1997, article III.3(5) (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : <<http://cicic.ca/docs/Lisboa/lisbon1997.fr.pdf>>.



Enjeu

Les individus nés à l'étranger occupent à l'heure actuelle 20 p. 100 du marché du travail au Canada. Si les tendances actuelles en matière d'immigration se maintiennent, on estime que, d'ici à 2031, environ une personne de la population active sur trois pourrait être née à l'étranger³. De fait, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) estime que « d'ici 2012, 100 p. 100 de la nouvelle croissance totale nette du marché du travail sera attribuable à l'immigration »⁴.

Au cours des dernières années, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont pris de multiples mesures afin d'attirer de nouveaux arrivants et arrivantes et de tirer profit de leur formation et de leurs capacités. Cependant, en dépit de leurs niveaux d'études élevés, plusieurs travailleuses et travailleurs qualifiés éprouvent de la difficulté à s'intégrer pleinement dans leur domaine d'expérience et d'expertise.

D'après l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) de Statistique Canada, six nouveaux arrivants et arrivantes sur 10 ne travaillaient pas, au moment de l'enquête, dans leur domaine d'études depuis leur arrivée au Canada; pour les personnes formées au Canada, cette proportion n'était que de quatre sur 10⁵. En 2006, le taux de chômage des immigrantes et immigrants arrivés au Canada depuis moins de 10 ans était plus élevé que celui des personnes nées au Canada; au cours des dernières années, on constate une augmentation de la probabilité que les immigrantes et immigrants se trouvent dans la catégorie des personnes à faibles revenus⁶.

Même si les immigrantes et immigrants arrivant au Canada sont sélectionnés selon un système de points qui valorise le rendement scolaire, ce processus ne leur garantit pas un emploi dans la profession de leur choix. De même, il ne leur garantit pas l'admission à un programme canadien au collège ou à l'université.

Quand on les interroge, les nouveaux arrivants et arrivantes disent faire face à plusieurs difficultés lorsqu'ils cherchent un emploi ou veulent se faire admettre à un programme éducatif au Canada : ils n'ont pas assez d'expérience professionnelle au Canada et pas assez de relations sur le marché du travail, et leurs diplômes d'études ne sont pas reconnus⁷.

La première étape que doivent franchir les individus qui viennent au Canada et qui désirent s'intégrer à la population active ou étudier dans une université ou un collège au Canada est de montrer la valeur de leur formation à l'étranger. Le diplôme obtenu à l'issue du programme éducatif est la seule preuve concrète que possède l'individu pour montrer qu'il a suivi et terminé le programme en question. Cependant, les personnes qui ne comprennent pas comment comparer les diplômes d'études internationaux avec les diplômes obtenus au sein des systèmes des provinces et territoires du Canada – qu'il s'agisse d'employeurs ou de membres d'organismes de réglementation et d'établissements d'enseignement – risquent de ne pas reconnaître ce diplôme. Du coup, l'individu sera contraint de faire évaluer ses diplômes d'études afin de voir sa formation reconnue et de pouvoir exercer sa profession ou poursuivre ses études au Canada.

3 Statistique Canada, « Étude : La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031 » (en ligne), *Le Quotidien*, 17 août 2011 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet :

<<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/110817/dq110817b-fra.htm>>

4 Canada. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, *Immigrant Occupations: Recent Trends and Issues* (en ligne), Ottawa, le Ministère, 2003, mis à jour le 31 août 2005. Sur Internet :

<www.cic.gc.ca/english.research/papers/occupations/occupations-e.html>

5 Johanne Plante, *Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger* (en ligne), Statistique Canada, Ottawa, 2010, mis à jour le 9 septembre 2010 (consulté le 11 janvier 2012), « Culture, tourisme et Centre de la Statistique de l'éducation : documents de recherche », n° 84, 81-595-M., Sur Internet :

<<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010084-fra.htm>>

6 Statistique Canada, *op. cit.*

7 *Ibid.*



Une fois la demande d'évaluation d'un diplôme d'études déposée, c'est aux autorités responsables de l'évaluation qu'il revient de montrer que la demande ne répond pas aux exigences nécessaires à la reconnaissance du diplôme; ce n'est pas à la candidate ou au candidat de prouver que son diplôme d'études correspond à l'équivalent canadien⁸. Ce principe est conforme à la Convention de Lisbonne, qui stipule qu'« [il] appartient à l'organisme qui entreprend l'évaluation de démontrer qu'une demande ne remplit pas les conditions requises »⁹.

La tâche principale de divers services d'évaluation des diplômes d'études est d'évaluer la validité de diplômes d'études internationaux et de les comparer aux diplômes d'études décernés au Canada. Ces services vérifient les documents émis par les établissements d'enseignement internationaux conférant des diplômes et effectuent des recherches afin de parvenir à une opinion éclairée en ce qui concerne la comparaison des diplômes d'études internationaux avec les diplômes décernés au Canada. En outre, les organismes de délivrance des permis, les établissements d'enseignement, les employeurs, les services de placement et les services gouvernementaux peuvent également effectuer leurs propres évaluations des diplômes d'études, à leurs propres fins.

Étant donné le nombre d'organismes effectuant des évaluations de diplômes d'études (on estime que plus de 50 professions réglementées, 400 organismes de réglementation, sept services d'évaluation et 390 établissements d'enseignement postsecondaire reconnus et autorisés participent à l'évaluation et à la reconnaissance de diplômes d'études), plusieurs méthodologies servent à vérifier l'authenticité des diplômes d'études obtenus en dehors du Canada et à déterminer les diplômes de la province ou du territoire auxquels on peut les comparer. Rien ne garantit donc

la cohérence de l'évaluation d'un diplôme d'études d'un organisme à l'autre. Cette situation peut constituer un défi pour les nouveaux arrivants et arrivantes qui, une fois arrivés au Canada, décident de changer de profession ou qui, une fois installés, décident de poursuivre leurs études ou d'explorer une autre orientation professionnelle dans une autre province ou un autre territoire. À l'heure actuelle, aucune norme pancanadienne ne régit l'évaluation des diplômes d'études internationaux. Par conséquent, l'évaluation demandée initialement par l'individu ne sera pas nécessairement reconnue; celui-ci pourrait devoir faire réévaluer son diplôme d'études, ce qui entraînera des coûts et retardera l'exécution de son projet.

Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux - Phase I

En janvier 2007, l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED), en collaboration avec le CICDI et son organisme d'attache, le CMEC, a reçu des fonds de RHDC pour faire des recherches sur l'élaboration de normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux dans le but de faciliter celle-ci au Canada. L'objectif général du projet était de renforcer la cohérence et la transférabilité des évaluations de diplômes d'études dans les provinces et territoires du Canada afin d'aider les nouveaux arrivants et arrivantes formés à l'étranger à s'intégrer à la population active, tant dans les professions réglementées que dans les autres, ainsi que de faciliter l'évaluation des diplômes d'études des étudiantes et étudiants étrangers en vue de leur admission dans les collèges et les universités du Canada.

La phase I du projet était la première étape d'une initiative devant en comporter plusieurs. Elle devait consister en une analyse du contexte permettant de dresser un tableau exact de l'évaluation des diplômes d'études au Canada et de mettre en évidence les possibilités de coordination et de coopération. Entre novembre 2007 et mai 2008, on a donc mené des consultations des parties intéressées (aussi bien des évaluatrices et évaluateurs que des usagères et usagers), des enquêtes quantitatives et qualitatives de même qu'une série de groupes de discussion auxquels ont participé des clientes et clients immigrants ainsi que des usagères et usagers des évaluations de diplômes d'études. Le but principal de cette phase du projet était l'étude diagnostique des pratiques des services d'évaluation des diplômes d'études des provinces et territoires du Canada.

8 Conseil de l'Europe et UNESCO, *Rapport explicatif relatif à la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne* (en ligne), Strasbourg, le Conseil; Paris, l'Organisation, 1997, partie 3.2 (consulté le 11 janvier 2012). Rapport relatif à la convention de Lisbonne. Sur Internet : <<http://cicic.ca/docs/Lisboa/Explanatory.fr.pdf>>

9 Conseil de l'Europe et UNESCO, *Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne* (en ligne), Strasbourg, le Conseil; Paris, l'Organisation, 1997 (consulté le 11 janvier 2012). Cette convention est aussi appelée *Convention de Lisbonne de 1997*. Convention telle que ratifiée par le Conseil de l'Europe et par la Région Europe de l'UNESCO en novembre 1997, article III 3(5). Sur Internet : <<http://cicic.ca/docs/Lisboa/lisbon1997.fr.pdf>>

L'analyse du contexte a permis de déterminer que, si les évaluations effectuées par les services d'évaluation des diplômes d'études sont pour la plupart relativement cohérentes, les décisions prises au sujet d'un diplôme d'études international sont parfois différentes d'un service à l'autre. Ces différences peuvent avoir plusieurs effets négatifs. L'obtention de plusieurs résultats différents peut créer de la confusion tant chez la cliente ou le client immigrant que chez les usagères et usagers des évaluations. On retarde du même coup l'intégration réussie des Canadiennes et Canadiens formés à l'étranger à la population active ou aux programmes éducatifs du Canada. Les différences entre les évaluations peuvent également poser des problèmes d'ordre réglementaire, puisque l'opinion fournie par une agence d'évaluation des diplômes d'études peut constituer un facteur important quand il s'agit de décider si un individu répond aux critères lui permettant d'exercer telle ou telle profession. Au bout du compte, de telles situations peuvent saper l'intégrité du processus d'évaluation des diplômes d'études.

Les résultats des évaluations de diplômes d'études seraient plus cohérents et leur transférabilité serait meilleure si les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études disposaient tous du même ensemble d'outils de référence et s'en servaient. Les conclusions de l'analyse du contexte ont permis à la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études de proposer plusieurs recommandations en matière de politiques et d'indiquer plusieurs faiblesses du système actuel. Ces recommandations constituent la base de la phase suivante du projet. Elles se rapportent à la création de normes pancanadiennes, à l'augmentation du nombre d'occasions de réseautage, à l'amélioration des échanges d'information, aux occasions de perfectionnement professionnel et à l'organisation de projets de recherche conjoints, le tout afin de susciter des changements positifs dans le domaine.

FACTEURS CONTRIBUANT À EXPLIQUER LES DIFFÉRENCES ENTRE LES ÉVALUATIONS

Complexité du dossier - Si le dossier est simple, les évaluations seront probablement cohérentes d'un organisme à l'autre. Par contre, un dossier complexe exige plus de recherches et une méthodologie plus poussée; la probabilité qu'il y ait des différences d'interprétation est donc plus élevée.

Normes - Tous les membres de l'ACSED ont adopté un cadre de pratique conçu précisément pour les services d'évaluation des diplômes d'études. À l'exception de ce cadre de pratique, cependant, il n'existe à l'heure actuelle aucune norme pancanadienne pouvant être appliquée par les autres organismes lors de l'évaluation des diplômes d'études. Chaque organisme utilise donc sa propre méthodologie et ses propres politiques.

Ressources - Le budget, les ressources, le personnel et le temps affectés à l'évaluation des diplômes d'études varient d'un organisme à l'autre, ce qui peut expliquer en partie certaines divergences méthodologiques.

Lieu - La province ou le territoire que représente le service et qui constitue son lieu d'activité peut influencer sur l'évaluation des diplômes d'études.

Terminologie - Il est possible d'interpréter de nombreux diplômes d'études de diverses façons en raison de la multiplicité des langues et des termes utilisés. Chaque organisme adopte son propre ensemble de termes.

Mandat - L'évaluation ne se concentre pas toujours sur les mêmes aspects, selon les organismes; cela peut influencer sur le déroulement de l'évaluation. La valeur attribuée à tel ou tel aspect du diplôme d'études peut varier d'un organisme à l'autre, ce qui finit par influencer sur l'évaluation globale du diplôme.



Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux – Phase II

La phase II a commencé en avril 2010 et a duré deux ans. Elle reposait sur les recommandations issues de la phase I et s'est concentrée principalement sur les activités suivantes :

1. faire le recoupement des définitions et des termes utilisés par les différents services d'évaluation des diplômes d'études et par les autres organismes effectuant des évaluations de diplômes d'études internationaux;
2. fournir aux évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études des occasions de réseautage et de participation à des ateliers, et ce, partout au Canada;
3. élaborer, dans le cadre d'une mise à l'essai, un ensemble d'outils de référence propres au Canada et dressant le profil de pays précis - avec de l'information sur leur système d'enseignement et sur les équivalents au Canada - que les évaluateurs et évaluatrices pourront utiliser pour comparer les diplômes d'études obtenus à l'étranger avec les diplômes obtenus au Canada;
4. faire des recherches pour établir s'il est possible d'élaborer un programme en ligne conçu précisément pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études actuels et à venir;
5. élaborer un CAQ pancanadien servant d'outil de référence pour tous les groupes qui évaluent des diplômes d'études au Canada;
6. faire des recherches pour établir s'il est possible d'élaborer un outil de mise en commun des méthodologies d'évaluation, des pratiques exemplaires, de la recherche et des décisions antérieures afin de faciliter l'évaluation des diplômes d'études et de favoriser les pratiques communes.

L'objectif de ces activités était d'amorcer la mise en place d'un ensemble de normes pancanadiennes - relatives tant aux politiques qu'à la pratique - servant à guider le travail de tous les organismes d'évaluation des diplômes d'études. Les initiatives favorisant la collaboration dans ce domaine devraient accélérer le processus d'intégration, réduire le nombre de cas de sous-emploi et de chômage chez les nouveaux arrivants et arrivantes, et contribuer à la simplification et à une plus grande transparence des processus d'évaluation des diplômes d'études.

Lors de l'élaboration des normes de pratique et des outils de référence envisagés, le CICDI a travaillé en étroite collaboration avec les parties intéressées au sein de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études afin de s'assurer de leur soutien. Le produit fini devait absolument refléter les besoins et les spécifications de tous les organismes effectuant des évaluations de diplômes d'études. Le CICDI a par conséquent adopté des stratégies afin d'encourager les organismes à lui offrir leur soutien et leur contribution.

• Ouverture

Le CICDI a consacré beaucoup de temps au réseautage ainsi qu'à la promotion du projet et de ses objectifs auprès des organismes effectuant des évaluations de diplômes d'études. Le processus d'élaboration devait absolument s'appuyer sur la participation de diverses parties intéressées, le but étant que les outils produits reflètent globalement les besoins de chaque organisme. Dans cette optique, le CICDI a tenté d'obtenir la participation des conseils sectoriels, des employeurs, des collèges et universités, des organismes de réglementation, des commissaires à l'équité, des directrices et directeurs de l'apprentissage ainsi que des fonctionnaires. Il a invité différents organismes à se joindre au projet tout au long de son déroulement.

• Transparence - www.social-network.cicic.ca

Lors de chaque activité, le travail d'élaboration s'est fait sous la direction et sur les conseils d'un groupe de travail composé de volontaires intéressés issus de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études. En outre, le CICDI a créé un site Web de réseau social en vue de permettre au reste des membres de la communauté de faire des suggestions et de suivre la progression du projet. Le CICDI a placé sur le site tous les documents produits en plus de mettre sur pied des plateformes de discussion permettant des échanges publics entre membres de la communauté.





Atelier pancanadien pour les évaluateurs et évaluateuses de diplômes d'études

À la suite du succès du premier atelier, organisé en 2007, le CICDI a organisé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le deuxième Atelier pancanadien pour les évaluateurs et évaluateuses de diplômes d'études. En tout, il a invité 126 individus touchés par l'évaluation des diplômes d'études et venus des quatre coins du Canada à assister à cet événement, tenu les 3 et 4 octobre 2011. Des représentantes et représentants des services d'évaluation, d'universités, de collèges, d'organismes de réglementation, de conseils sectoriels, du secteur de l'apprentissage, des commissaires à l'équité et de divers organismes gouvernementaux étaient présents. La division Croissance démographique du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail du Nouveau-Brunswick y a également envoyé plusieurs délégués et déléguées et a participé à l'organisation des réunions. Cet atelier a permis aux participantes et participants de mettre en commun leurs opinions et leur expertise en matière d'évaluation des diplômes d'études au Canada.

George Gollin, de l'Université de l'Illinois, a abordé les usines à diplômes, et Carolyn Campbell, de la Quality Assurance Agency for Higher Education (agence d'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur) du Royaume-Uni, a expliqué le processus de validation dans son pays. En outre, les participantes et participants ont pris part à plusieurs stages de formation portant sur des sujets pertinents en matière d'évaluation de diplômes d'études et ont fourni des commentaires et des suggestions en ce qui concerne les divers outils de référence élaborés pendant le projet.

Les consultantes et consultants ont présenté les résultats de chaque activité et ont offert aux participantes et participants la possibilité de formuler leurs derniers commentaires. Dans l'ensemble, la réaction au projet des membres de la communauté des évaluateurs et évaluateuses de diplômes d'études a été positive et a montré leur intérêt pour la participation aux initiatives de changement dans ce secteur, comme l'adhésion au CAQ pancanadien, l'augmentation du nombre d'occasions de réseautage et d'activités de perfectionnement professionnel, l'amélioration des échanges d'information et les projets de recherche conjoints.



■ ACTIVITÉS

L'adoption généralisée d'un cadre d'assurance de la qualité améliorera la comparabilité et la portabilité des évaluations à l'échelle du pays.



Cadre d'assurance de la qualité (CAQ)

L'analyse du contexte effectuée lors de la phase I révèle des différences significatives entre les méthodes et les politiques des groupes qui évaluent les diplômes d'études. Certains organismes emploient des procédures strictes et codifiées pour l'évaluation des diplômes d'études, tandis que le fonctionnement d'autres groupes est relativement moins structuré. Ces différences peuvent s'expliquer par l'examen des moyens dont dispose un organisme donné pour effectuer les recherches nécessaires et appliquer les procédures liées à l'évaluation.

L'analyse du contexte montre que les gens sont prêts à adopter un ensemble de normes pancanadiennes d'assurance de la qualité susceptibles de les aider à orienter et à mener leurs activités¹⁰. Le CICDI a par conséquent entrepris l'élaboration d'un CAQ afin de guider et d'appuyer l'évaluation des diplômes d'études.

Après de nombreuses séries de consultation de divers organismes, le CICDI a élaboré un cadre qui assurera l'amélioration continue de l'évaluation des diplômes d'études internationaux. Ce cadre se fonde sur une approche et une vision pancanadiennes et concertées de la qualité, lesquelles renforcent certains principes, comme la collaboration et la transparence. Il se divise en trois sections :

- principes fondamentaux, définition opérationnelle du CAQ, portée et objectifs;
- processus d'adhésion au CAQ pancanadien par un organisme quelconque, y compris le code de bonne pratique en matière d'évaluation des diplômes d'études internationaux;
- gestion du CAQ, y compris la proposition d'un modèle de gouvernance et les mécanismes à mettre en place pour garantir son amélioration continue.

¹⁰ Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes, Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes internationaux* (en ligne), Toronto, le Conseil, 2009 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : <http://www.cicic.ca/docs/2009-rapport-standards-evaluations.fr.pdf>

Gouvernance

Le CICDI a élaboré le CAQ avec l'aide de multiples organismes, de sorte qu'il soit utile à l'ensemble des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études, quelle que soit la nature de leur organisme. En outre, la section sur la gouvernance insiste sur l'importance du respect de l'autonomie de chaque organisme touché par l'évaluation de diplômes d'études internationaux; elle tient compte des besoins de chaque organisme et n'est donc pas contraignante. « Dans le CAQ, ces organismes rendent compte de leurs activités à leur propre organe de supervision.¹¹ » En même temps, le CAQ tient compte de la nécessité de fournir aux personnes qui demandent l'évaluation de leur diplôme d'études international des garanties concernant la qualité des services offerts. L'adhésion généralisée à un CAQ contribuera au bout du compte à l'amélioration de la cohérence et de la transférabilité des évaluations, puisque les organismes suivront le même ensemble de principes et de directives.

Le cadre suggère que le CAQ soit sous le patronage du CMEC. Comme le CMEC est la plateforme centrale vers laquelle convergent les politiques éducatives des provinces et territoires – qui ont précisément la responsabilité finale des diplômes d'études –, il est clair que le CMEC devrait jouer un rôle central dans tout processus pancanadien relatif à l'assurance de la qualité des évaluations de diplômes d'études internationaux. Du fait des obligations internationales du Canada en ce qui concerne l'évaluation et la reconnaissance des diplômes d'études internationaux, le CICDI – sous le patronage du CMEC – est déjà un dépositaire important d'information et de structures de soutien relatives à l'assurance de la qualité. Le CMEC dispose donc de la capacité nécessaire pour produire les outils associés à un CAQ et faciliter leur mise en œuvre sur le terrain.

Le CAQ demande également la formation d'un comité de soutien composé de représentantes et représentants des organismes y adhérant. Le mandat de ce comité serait d'aider le CICDI à gérer le CAQ, en particulier en ce qui concerne son amélioration continue.

¹¹ Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux*, Toronto, le Conseil, 2012 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : http://cicic.ca/docs/2012/Cadre_Assurance_Qualite_FR.pdf



En octobre 2011, le CAQ a été présenté lors de l'Atelier pancanadien pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études pour que soit recueillie la rétroaction des personnes présentes. Les représentantes et représentants des divers organismes d'évaluation des diplômes d'études ont réagi de façon positive. Parmi eux, certains se sont préoccupés de la structure de gouvernance et de la stratégie de mise en œuvre. Former un nouveau comité de soutien pour le CAQ lors de la prochaine phase du projet permettrait de prendre en compte ces inquiétudes.

Guides d'usage de la terminologie française et anglaise - terminologie.cicdi.ca

La phase I du projet mettait l'accent sur les problèmes liés à la multiplicité des définitions et des termes utilisés dans la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études au Canada. L'utilisation d'un terme donné et sa compréhension dans un domaine professionnel ou éducatif donné sont susceptibles de varier selon les organismes. Ces divergences se traduisent souvent par de la confusion et des malentendus, et ce, tant chez les immigrantes et immigrants que dans les établissements. En outre, l'utilisation incohérente de la terminologie par la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études pourrait nuire au renforcement des efforts de coopération à venir visant la cohérence et la transférabilité des résultats. L'une des recommandations de la phase I du projet était de créer un guide de la terminologie française et anglaise afin d'indiquer les termes couramment utilisés dans l'évaluation des diplômes d'études.

Le CICDI a élaboré deux guides de la terminologie - française et anglaise - pour uniformiser la terminologie utilisée lors de l'évaluation des diplômes d'études. Il a fait appel à plusieurs groupes différents afin de s'assurer que le produit fini comprenne un ensemble complet et exact de termes utilisés au Canada, et ce, dans tous les domaines.

Pour tenir compte de la mise à jour nécessaire de ces guides, le groupe de travail a décidé de les structurer à l'aide d'une plateforme électronique afin qu'ils restent à jour. Il est possible de consulter les guides sous forme électronique, de proposer des modifications aux définitions et de suggérer des ajouts ou des suppressions dans les listes de termes.

Profils de pays - profilspays.cicdi.ca

L'absence d'un ensemble standard de références constitue l'un des facteurs principaux associés à l'incohérence des résultats des évaluations de diplômes d'études d'un organisme à l'autre. Plus précisément, les provinces et territoires ne disposent pas d'un ensemble complet de renseignements sur les pays que les évaluateurs et évaluatrices pourraient consulter lors de l'évaluation des diplômes d'études internationaux. La majorité des évaluateurs et évaluatrices s'appuient sur des ressources produites en dehors du Canada. Sinon, certains organismes produisent leurs propres profils de pays, adaptés à leurs besoins. En outre, chacun des groupes effectuant des évaluations de diplômes d'études s'appuie, dans ses recherches, sur sa propre combinaison bien particulière de ressources disponibles.

Pour répondre à ce besoin, le CICDI a produit des profils de pays - l'Inde et la France - afin de créer un ensemble pancanadien de documents de référence standard. Ces profils se trouvent sur le Web et fournissent des renseignements à jour sur les tendances et le profil de chaque système d'enseignement.

En raison de la nature changeante des renseignements fournis dans un profil de pays, les membres du groupe de travail ont convenu d'utiliser une plateforme électronique, comme pour les guides de la terminologie. Ils ont également créé une section particulière permettant aux membres de soulever des questions pertinentes et d'en discuter afin de favoriser la collaboration entre les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études. L'outil permet aux membres d'ouvrir une session, de modifier les informations, de soumettre des mises à jour de renseignements pour un pays donné et de discuter de problèmes pertinents avec les autres évaluateurs et évaluatrices.



Cet outil a suscité une réaction positive lors de l'Atelier pancanadien pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études. Les participantes et participants ont convenu que cet outil leur permettrait non seulement d'obtenir des renseignements essentiels sur des pays précis, mais également, grâce à une interface, d'échanger des renseignements au sein de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études. L'objectif principal de cette activité était de prouver aux évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études la valeur et la convivialité de ces profils de pays afin que d'autres profils de pays soient élaborés et servent de documents de référence pancanadiens.

Profil de compétences

Les recherches effectuées lors de la phase I du projet ont démontré que l'on n'exige explicitement des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études du Canada aucun ensemble de compétences et aucune formation. Cette activité portait sur les ressources humaines requises par les organismes pour l'évaluation des diplômes d'études.

Divers types d'organismes s'attribuent le droit d'effectuer leurs propres évaluations des diplômes d'études : services d'évaluation des diplômes, universités, collèges, organismes de réglementation, fournisseurs de formation en apprentissage, conseils sectoriels, employeurs, etc. On peut conclure du taux d'immigration élevé du Canada que le secteur de l'évaluation des diplômes d'études a fait des progrès considérables au fil des ans. Avec le temps, l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants et arrivantes s'intégrant à la société canadienne a contraint les organismes à élaborer des procédures pour gérer l'augmentation du nombre d'évaluations de diplômes d'études; il ne fait aucun doute que les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études ont acquis une expertise et des connaissances leur permettant de répondre à l'augmentation de la demande. L'une des recommandations de la phase I du projet était donc que les groupes employant des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études se rassemblent pour préparer un profil de la formation, des aptitudes et des compétences pertinentes pour exercer cette profession.

Le groupe de travail responsable de cette activité s'est réuni en octobre 2010 pour discuter des paramètres associés au travail sur le profil de compétences. Les consultantes et consultants ont ensuite organisé une série de sondages en ligne et de groupes de discussion pour peaufiner le profil de compétences. Le but était d'aider les organismes employant des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études à améliorer leurs exigences en matière de ressources humaines et de rendre cette profession plus visible.

Dès le début, l'élaboration de ce profil de compétences devait faire « augmenter la visibilité de la profession d'évaluatrice ou d'évaluateur de diplômes d'études »¹². Certaines recommandations en ont résulté :

- que les employeurs se servent du profil comme guide lors de l'évaluation du rendement de leurs évaluateurs et évaluatrices;
- que les employeurs intègrent le profil dans leurs systèmes de perfectionnement professionnel et d'assurance de la qualité;
- que le profil de compétences serve de base favorisant l'élaboration d'un programme universitaire destiné à la formation des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études - ce programme refléterait la structure du profil de compétences lui-même;
- qu'on envisage, une fois que le profil sera utilisé au quotidien lors de l'embauche, de professionnaliser le travail des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études afin de garantir la qualité de leur travail.

¹² Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Profil de compétences pour les évaluateurs et évaluatrices des diplômes d'études* (en ligne), Toronto, le Ministère, vol. 2, 2012 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : http://cicic.ca/docs/2012/Profil_Compétence_Volume_2_FR.pdf



LE SAVIEZ-VOUS?

- Nous estimons qu'au Canada, environ 550 organismes évaluent des diplômés d'études.
- Ces organismes emploient environ 1200 évaluateurs et évaluatrices à temps plein et 500 évaluateurs et évaluatrices à temps partiel.
- Ils effectuent au total environ 285 000 évaluations par an.

Programme universitaire en ligne pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômés d'études

Après avoir terminé le profil de compétences, le CICDI a effectué une étude de marché portant sur la possibilité d'offrir un programme universitaire en ligne de formation à distance aux évaluateurs et évaluatrices de diplômés d'études des provinces et territoires. Cette étude comportait trois étapes :

- Tout d'abord, le CICDI a déterminé le nombre d'utilisatrices et utilisateurs potentiels du programme, leurs caractéristiques et leurs attitudes.
- Ensuite, le CICDI a recueilli des renseignements sur les cours auprès des principales parties intéressées, dont les services d'évaluation.
- Enfin, le CICDI s'est associé avec des établissements d'enseignement (l'Université Athabasca et la Télé-université de l'Université du Québec à Montréal [TÉLUQ]) pour discuter l'élaboration d'un programme de formation à distance conçu précisément pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômés d'études actuels et à venir.

Les recherches du CICDI ont montré qu'il n'existe à l'heure actuelle que peu de cours standard et structurés - tant pancanadiens qu'internationaux -, car la plupart des évaluateurs et évaluatrices s'appuient plutôt sur la formation offerte par leur organisme. D'après les recherches, le marché s'intéresse à la création d'un programme universitaire en ligne de formation à distance, pourvu qu'une approche flexible et modulaire, portant sur des ensembles précis de compétences, soit envisagée. De nombreux évaluateurs et évaluatrices ont déjà de l'expérience, mais ne possèdent pas la formation recommandée; ils seraient tout particulièrement attirés par une approche permettant la reconnaissance de leurs acquis et compétences. Il est recommandé que

le programme soit de premier et de deuxième cycles universitaires, avec des examens officiels débouchant sur l'agrément des compétences.

Étant donné que les établissements d'enseignement supérieur sont responsables de l'élaboration et de l'offre de programmes, le CICDI n'a pas encore été en mesure d'aller au-delà de l'étude de marché. Il faudra poursuivre le travail ou les discussions au sujet des coûts de l'élaboration du programme d'études avec la participation directe des universités. Avec un tel programme, l'atteinte du but du projet sera plus proche que jamais : « La mise en place d'un cours de formation commun contribuerait à améliorer la cohérence des pratiques des évaluateurs et évaluatrices de diplômés d'études, qui sont souvent séparés des autres évaluateurs et évaluatrices et qui ont pour l'essentiel effectué un apprentissage par l'expérience.¹³»

Application Web pour l'échange des résultats, des ressources et des méthodologies de l'évaluation des diplômés d'études

Parmi les conclusions tirées de l'analyse du contexte, les évaluateurs et évaluatrices de diplômés d'études ont mentionné que, s'ils pouvaient tous partager leurs bases de données, les résultats seraient plus cohérents; cela faciliterait et garantirait la transférabilité et la cohérence des résultats des évaluations. À l'heure actuelle, il n'existe aucun outil pancanadien standard auquel tous les groupes pourraient se référer. Les questions de confidentialité et de droits de propriété expliquent en partie cette situation. Les évaluateurs et évaluatrices ont donc suggéré la création d'un outil en ligne permettant la consultation des bases de données existantes des organismes d'évaluation des diplômés d'études, des universités, des collèges, des organismes de réglementation, etc. Cet outil permettrait l'échange de renseignements actuels relatifs aux décisions en matière d'évaluation des diplômés d'études et faciliterait le travail des évaluateurs et évaluatrices de diplômés d'études.

13 Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Étude de la faisabilité d'un programme de formation à distance pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômés d'études au Canada* (en ligne), Toronto, le Conseil, 2012 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : http://cicic.ca/docs/2012/Programme_en-ligne_FR.pdf



Cette activité portait sur la faisabilité d'un tel outil ou portail en ligne pour l'échange des résultats, des ressources et des méthodes d'évaluation des diplômes d'études entre les divers organismes du Canada effectuant des évaluations de diplômes d'études. L'étude devait déterminer si les organismes étaient prêts à échanger les données existantes et à utiliser un tel outil en ligne. La phase suivante de cette activité, si elle est amorcée, comportera des recherches sur la faisabilité technique d'un tel outil et sur les questions de confidentialité.

Les personnes interrogées étaient globalement favorables au partage des données, mais indiquaient que la nature et la fonction de l'outil devaient être clarifiées. Qui pourrait consulter les données? Quel type de données seraient offertes et dans quel but le seraient-elles? Quelles seraient les garanties en ce qui concerne la protection des renseignements personnels? Les recherches indiquent également que l'état des données recueillies à travers le pays n'est pas idéal (voir l'encadré). Même en l'absence d'un consensus officiel, le rapport suggère l'élaboration et la mise à l'essai d'un projet pilote avec un petit groupe de partenaires intéressés. Ce serait un moyen pratique d'explorer les problèmes et les inquiétudes découlant du projet, puis de les surmonter. La mise à l'essai pourrait être progressivement élargie - en ce qui concerne tant les fonctionnalités que les organismes couverts - afin que l'ensemble de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études en profite.

Enfin, toute nouvelle mesure dans ce domaine devrait être reliée à l'élargissement à venir du projet des profils de pays afin que l'outil d'échange en ligne prenne de l'envergure au sein de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Ces deux projets devraient être élaborés à l'aide d'une seule plateforme puisqu'ils touchent des outils d'échange de données et de renseignements.

COLLECTE DES DONNÉES

Les travaux de recherche laissent à penser que, quel que soit le travail qui sera effectué en matière d'échange de données, il faudra d'abord prendre en compte et résoudre les problèmes actuels relatifs à la collecte de données¹⁴ :

- Certaines données ne sont pas fiables et n'ont pas été mises à jour dans les bases de données des organismes.
- Toutes sortes de structures rassemblent les données au Canada : certains organismes utilisent exclusivement des bases de données électroniques pour le stockage de tous les renseignements, tandis que d'autres s'appuient sur des archives imprimées. D'autres organismes combinent les deux méthodes.
- Un diplôme d'études comprend parfois des renseignements personnels. Il faudra prendre des mesures supplémentaires afin de garantir la protection des renseignements personnels.

¹⁴ Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Étude de la faisabilité d'une application Web pour l'échange des résultats, des ressources et des méthodologies de l'évaluation des diplômes d'études* (en ligne), Toronto, le Conseil, 2012 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : http://cicic.ca/docs/2012/Partage_de_donnee_FR.pdf

■ RECOMMANDATIONS

Les étapes futures doivent, entre autres objectifs, multiplier les occasions de réseautage et de formation, favoriser la mise en commun de l'information et promouvoir la participation à des projets conjoints de recherche.

Un certain nombre de recommandations visant à améliorer les procédures d'évaluation des diplômes d'études ont été élaborées au cours de ce projet. Elles ont été émises par des membres des groupes de travail, les rapports des consultantes et consultants, et lors de l'Atelier pancanadien pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études. Ces recommandations se font l'écho des divers thèmes à la base des phases I et II du projet : l'adoption de normes pancanadiennes, l'augmentation du nombre d'occasions de réseautage, l'amélioration des échanges d'information, l'offre d'occasions de perfectionnement professionnel et l'organisation de projets de recherche conjoints.

Les mesures recommandées relèvent de trois grandes catégories : le perfectionnement professionnel, les systèmes d'information et l'engagement des parties intéressées.

Perfectionnement professionnel

1. **Offrir un programme universitaire en ligne aux évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études en collaboration avec les principales parties intéressées.** Les recherches ont montré que les gens sont prêts à suivre des cours en ligne en matière d'évaluation des diplômes d'études. Le profil de compétences décrit des aptitudes et des domaines de compétence; leur officialisation permettra d'assurer que les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études auront une formation homogène, ce qui débouchera sur une approche cohérente de l'évaluation des diplômes d'études. Si l'approche adoptée permet la reconnaissance des acquis et des compétences, les gens seront probablement nombreux à en tirer profit. Il est recommandé que le CICDI élabore un programme destiné aux évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études, et ce, en collaboration avec des universités en ligne et sur leur conseil.
2. **Offrir à la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études, dans le cadre de webinaires, des occasions de participer à des ateliers sur des questions pertinentes.** Il est recommandé que les personnes exerçant cette profession puissent se servir du réseau du CICDI - constitué de spécialistes du Canada et du monde entier - dans le cadre de webinaires. L'organisation de telles séances offrira aux membres de la communauté

des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances relatives aux problèmes d'actualité touchant directement leur travail. Elle les mettra également en contact direct avec un réseau de professionnelles et professionnels de leur domaine.

Systèmes d'information

3. **Promouvoir les profils de pays existants afin de favoriser la discussion au sein de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études.** La phase II du projet a débouché sur des profils de pays - l'Inde et la France - dans une tentative de création d'un ensemble d'outils de référence standard et pancanadiens. Les évaluateurs et évaluatrices peuvent se servir de ces ressources lorsqu'ils évaluent des diplômes d'études obtenus à l'étranger. Ces outils fournissent des renseignements exacts et à jour sur les systèmes d'enseignement des pays en question et permettent de comparer ces systèmes à ceux des provinces et territoires du Canada. La structure des profils consiste en une double plateforme :
 - une plateforme publique, qui contient des renseignements sur le système d'enseignement d'un pays;
 - une plateforme privée, à laquelle les évaluateurs et évaluatrices peuvent se connecter et qui leur permet d'interagir avec les autres membres de la communauté des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études à propos d'un pays précis.

Il est recommandé que les évaluateurs et évaluatrices commencent à utiliser ce système afin de favoriser la collaboration et l'échange d'information au sein de la communauté.

4. **Produire des profils de pays supplémentaires afin d'élargir cet outil de référence pancanadien.** Il est recommandé que d'autres profils de pays soient préparés afin d'élargir cet outil de référence pancanadien. Il faudrait également envisager de relier cet outil au projet de base de données commune en ligne.



5. **Mettre sur pied un projet pilote en ligne pour l'échange des renseignements, des pratiques exemplaires, des méthodologies et des résultats liés aux décisions prises en matière d'évaluation des diplômes d'études.** Les gens interrogés lors de l'étude de faisabilité étaient prêts à partager les précédents et les pratiques exemplaires au sein de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Il faut cependant clarifier davantage le concept de base de données commune. Il est recommandé que le CICDI élabore, crée et mette en œuvre un projet pilote de base de données commune en ligne pour l'échange des précédents et des pratiques exemplaires de l'évaluation des diplômes d'études au sein de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Lors de la mise à l'essai, le projet pourrait se limiter à quelques partenaires intéressés. Il convient de noter que ce dispositif ne devrait pas constituer une base de données centralisée, mais plutôt un outil électronique permettant aux évaluatrices et évaluateurs de consulter les bases de données d'autres organismes.
6. **Fusionner tous les services en ligne et refondre la plateforme en ligne du CICDI pour qu'elle s'adresse à des publics cibles.** Il est recommandé que le développement et la mise à jour de l'actuelle plateforme de communication en ligne du CICDI (particulièrement les réseaux sociaux et l'unification de l'image de marque) fassent partie des prochaines étapes du projet. La plateforme devrait être facile à explorer et devrait attirer les publics cibles, comme les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études ainsi que les clientes et clients immigrants.

Engagement des parties intéressées

7. **Mettre en œuvre une stratégie de communication afin de favoriser l'utilisation du CAQ pancanadien.** Conformément aux recommandations de la phase I du projet, le CICDI a élaboré un ensemble de normes relatives à l'évaluation des diplômes d'études afin de renforcer la cohérence et la transférabilité des résultats des évaluations. Les auteurs du CAQ représentent un éventail d'organismes du Canada qui évaluent des diplômes d'études. Une fois terminé, le CAQ devrait être présenté par le CICDI aux parties intéressées identifiées. Le CICDI devrait les contacter afin de promouvoir les avantages du CAQ et de favoriser son intégration dans leur pratique de l'évaluation des diplômes d'études.
8. **Participer à des rencontres et à des conférences clés afin de présenter et de promouvoir les activités du CICDI – dont le CAQ – auprès des principales parties intéressées.** Le CICDI a déjà participé activement à diverses réunions des parties intéressées; il y a évoqué et présenté les buts du projet et les avantages du CAQ. Toute initiative à venir devrait mettre l'accent sur le maintien de ces activités afin d'assurer la pertinence continue du projet pour les parties intéressées.
9. **Offrir régulièrement aux évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études de tout le Canada des occasions de suivre des ateliers et de participer à des activités de réseautage.** Vu le succès de l'Atelier pancanadien pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études (Moncton), il est fortement suggéré d'organiser régulièrement ce type d'événement. Il s'agit de la plus grande assemblée d'évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études au Canada; c'est une étape importante afin que les évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études exerçant cette profession dans toutes sortes de cadres développent un sentiment d'appartenance et que le réseautage et l'échange d'information soient facilités.



10. **Sensibiliser les partenaires au Canada et dans le monde entier à l'importance de l'évaluation des diplômes d'études.** Le Canada a ratifié la Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe¹⁵ en 1990 et a signé la Convention de Lisbonne¹⁶ en 1997. Depuis, le CICDI joue un rôle crucial de soutien des efforts fournis dans les provinces et territoires afin de respecter les obligations internationales liées à ces conventions. Il est recommandé que le CICDI continue de favoriser ces relations et de participer aux activités organisées par des comités régionaux précis et reflétant les tendances en matière d'immigration au Canada.

Depuis 2007, le CICDI s'est efforcé de sensibiliser les gens à l'importance de l'évaluation des diplômes d'études dans le processus d'intégration d'un individu souhaitant étudier ou travailler au Canada. Plus récemment, le CICDI a concentré ses efforts sur l'élaboration d'outils de référence facilitant ce processus d'évaluation. Ces outils ont été créés afin d'aider et de guider tous les organismes effectuant des évaluations de diplômes d'études. L'utilisation du même ensemble d'outils de référence permettra d'améliorer progressivement la cohérence et la transférabilité des résultats des évaluations à travers le pays. Elle servira en outre de méthode de contrôle de la qualité, en garantissant que les diplômes d'études obtenus à l'étranger seront évalués selon l'ensemble de normes pancanadiennes proposées.

Le message du CICDI est sur sa lancée. Le travail à venir devrait donc garantir la poursuite des progrès et l'appui de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études. Il est bien entendu impossible d'envisager les recommandations définies ci-dessus tant qu'on n'aura pas déterminé les ressources, les partenaires, le financement et l'infrastructure nécessaires. Il faut en outre que toute mesure prise à l'avenir tienne compte des différences entre les régions et entre les instances des parties intéressées. C'est en s'efforçant de prendre en compte ces besoins et ces différences tout au long du processus qu'on garantira la durabilité d'une vision pancanadienne de plus grande envergure.

« Lorsque quelqu'un de "l'extérieur" souhaite venir faire des études ou travailler ici sans avoir à refaire toutes ses études, il est important de reconnaître l'équivalence de ses diplômes d'études.¹⁷ »

¹⁵ Conseil de l'Europe et UNESCO, *Convention sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe* (en ligne), Strasbourg, le Conseil; Paris, l'Organisation, 1979 (consulté le 11 janvier 2012). Convention telle que ratifiée par le Canada en mars 1990. Sur Internet : <http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13516&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>

¹⁶ Conseil de l'Europe et UNESCO, *Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne* (en ligne), Strasbourg, le Conseil; Paris, l'Organisation, 1997 (consulté le 11 janvier 2012). Cette convention est aussi appelée Convention de Lisbonne de 1997. Convention telle que ratifiée par le Canada en novembre 1997. Sur Internet : <<http://cicic.ca/docs/Lisboa/lisbon1997.fr.pdf>>

¹⁷ Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Profil de compétences pour les évaluatrices et évaluateurs de diplômes - Volume 2* (en ligne), Toronto, le Conseil, 2012 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : http://cicic.ca/docs/2012/Profil_Compétence_Volume_2_FR.pdf

■ ANNEXES

« Il est à la fois nécessaire et possible d'améliorer tant le dialogue entre les membres de la communauté des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études que la disponibilité de ces services d'évaluation pour les immigrantes et immigrants cherchant à s'intégrer au Canada¹⁸. »

¹⁸ Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, *Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux - Phase II*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2009, p. 3 (consulté le 11 janvier 2012). Sur Internet : http://cicic.ca/docs/2012/Rapport_Final_Phase_II_FR.pdf.



Annexe I - Sociétés de conseils

Cambridge Professional Development

5 Mundella Road
 Nottingham NG2 2EQ
 Royaume-Uni
 ☎ +44 845 3455 199 (et 299)
 📠 +44 78 3161 9669
 www.camprof.com



Institut canadien de reconnaissance de l'apprentissage (ICRA)

251, Queen's Quay Ouest, bureau 701
 Toronto (Ontario) M5J 2N6
 ☎ 416 205-9494
 www.cirl.org/fr

Diversis

3-5 rue Hill, 2^e étage
 Edmundston (Nouveau-Brunswick)
 E3V 1H7
 ☎ 506 737-9600
 📠 506 737-9609
 www.diversis.ca



Onyris inc.

96A, avenue Laurier Ouest
 Montréal (Québec) H2T 2N4
 ☎ 514 847-8816
 📠 514 221-3734
 www.onyris.com



Gail Larose Consulting

20, rue Crichton
 Ottawa (Ontario) K1M 1V4
 ☎ 613 863-1187
 📠 613 745-8284

Thornley Fallis Communications

55, rue Metcalfe, bureau 730
 Ottawa (Ontario) K1P 6L5
 ☎ 613 231-3355
 📠 613 231-4515
 www.thornleyfallis.ca



George Tillman Consulting/Expert-conseil

162, avenue Belmont
 Ottawa (Ontario) K1S 0V5
 ☎ 613 421-3554

Vandenburg & Associates (V&A)

C.P. 25139
 RPO Mountain Road
 Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9M9
 ☎ 506 383-6983



Annexe II - Membres des groupes de travail

Les individus ci-dessous ont contribué aux groupes de travail relatifs aux diverses activités de la phase II du projet.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES GUIDES DE LA TERMINOLOGIE

Alexandre Dufour-Mignault

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec

Alison Pickrell

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology

Anika Marcotte

Citoyenneté et Immigration Canada

Charles Bernard

Citoyenneté et Immigration Canada

Eva Schausberger

Conseil canadien des ressources humaines en tourisme

Gail Larose

Gail Larose Consulting

George Tillman

George Tillman Consulting/Expert-conseil

Nancy Tran

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Noelline Ip Yam

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Shannon MacKay

Services d'évaluation des diplômes du Manitoba

Yves Beaudin

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE CAQ

Audra Jefremovas

Comparative Education Service

Beka Tavartkiladze

World Education Services

Bonnie Kennedy

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis

Carine Bacourt

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec

Cyrille Simard

Diversis

Heidi Wong

College of Dietitians of Manitoba

Jeff Stull

International Qualifications Assessment Service

Joseph Vibert

Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie

Nancy Tran

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Noelline Ip Yam

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Philip Bélanger

Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Nouveau-Brunswick

Philip Mondor

Conseil canadien des ressources humaines en tourisme

Rosalie Vlaar

University of British Columbia

**Sharon Eadie**

College of Occupational Therapists of Manitoba

Tim Owen

World Education Services

Yves Beaudin

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROFIL DE COMPÉTENCES**Beka Tavartkiladze**

World Education Services

Bonnie Kennedy

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis

Christine Wihak

Thompson Rivers University

Daniel Mills

Apprentissage et certification professionnelle, Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Nouveau-Brunswick

Darlene Fisher

International Qualifications Assessment Service

Deirdre Brown

University of British Columbia

Dianne Conrad

Athabasca University

Felicity Borgal

Cambridge Professional Development

John O'Sullivan

Cambridge Professional Development

Kristine Smalcel Pederson

University of Northern British Columbia

Monica Chong

Comparative Education Service

Murray Young

Thompson Rivers University

Nancy Tran

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Nigel Lloyd

Cambridge Professional Development

Noelline Ip Yam

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Philip Mondor

Conseil canadien des ressources humaines en tourisme

Roger Hur

International Credential Evaluation Service

Stefan Sokolowski

International Qualifications Assessment Service

Wendy Nielsen

Professional Standards, Alberta Education

Yves Beaudin

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROGRAMME UNIVERSITAIRE EN LIGNE**Alexandre Dufour-Mignault**

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec

Dianne Conrad

Athabasca University

Louis Mathier

TÉLUQ, Télé-université de l'Université du Québec à Montréal

Michael Rohaly

International Credential Evaluation Service



**Nancy Tran**

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Noelline Ip Yam

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Pierre Gagné

TÉLUQ, Télé-université de l'Université du Québec à Montréal

Tabasom Eftekari

Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie

Yves Beaudin

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROFILS DE PAYS**Beka Tavartkiladze**

World Education Services

Deborah Taylor

Grant MacEwan University

Erika Danziger

Université Ryerson

Frank Vandenburg

Éducation postsecondaire, Formation et Travail, Nouveau-Brunswick

Gary Belton

Calgary University

Haichen Sun

International Qualifications Assessment Service

Heidi Wong

College of Dietitians of Manitoba

Julia Goqingco

International Credential Evaluation Service

Michael Rohaly

International Credential Evaluation Service

Nancy Tran

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Noelline Ip Yam

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Sarah Ledwidge

Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux

Tabasom Eftekari

Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie

Tina Cheng

British Columbia College of Teachers

Yves Beaudin

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'OUTIL EN LIGNE D'ÉCHANGE DE RESSOURCES**Alexandre Dufour-Mignault**

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec

Christiane Des Lauriers

Association canadienne des ergothérapeutes

Felicity Borgal

Cambridge Professional Development

Frank Vandenburg

Vandenburg & Associates

John O'Sullivan

Cambridge Professional Development

Kevin Kamal

World Education Services

**Michael Rohaly**

International Credential Evaluation Service

Mike Sekulic

Grant MacEwan University

Nancy Tran

Centre d'information canadien sur
les diplômes internationaux

Nigel Lloyd

Cambridge Professional Development

Noelline Ip Yam

Centre d'information canadien sur
les diplômes internationaux

Sean Sweeney

Service canadien d'évaluation de documents
scolaires internationaux

Sharon Eadie

College of Occupational Therapists of Manitoba

Sharon Langley

Certified Management Accountants of Alberta

Yves Beaudin

Centre d'information canadien sur les diplômes
internationaux



Annexe III - Participantes et participants à l'Atelier pancanadien

Abdeslem Ahmia

Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest (CRNA-NO)

Alexandre Dufour-Mignault

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec (CEFAHQ)

André Gariepy

Commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles
Office des professions du Québec

Ashraf Ghanem

Établissement et multiculturalisme (Direction), Éducation postsecondaire, Formation et Travail Nouveau-Brunswick

Becky Chamula

Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie

Beka Tavartkiladze

World Education Services

Benoit André

Centre d'accueil et d'intégration des immigrant.e.s du Moncton métropolitain (CAIIMM)

Bonnie Doughty

Association multiculturelle de Fredericton Inc. (AMCF)

Bonnie Kennedy

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (CAPLA)

Caroline Ausukuya

World Education Services

Carolyn Carter-Legacy

Comptables en management accrédités du Nouveau-Brunswick (CMA N.-B.)

Charlotte Sheridan

Université Brock

Chris Ferguson

Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA)

Christiane Des Lauriers

Association canadienne des ergothérapeutes (CAOT)

Cinnamon Stacey

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Daniel Buteau

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC)

Darcy McCardle

University of Prince Edward Island

Darlene Fisher

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Deborah Taylor

Grant MacEwan University

Deborah Wolfe

Réseau canadien des associations nationales d'organismes de réglementation (RCANOR)

Deborah Wybou

Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (CMNB)



**Denise Jillions**

Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE), Citoyenneté et Immigration Canada

Diane Gordon

Nova Scotia Freedom of Information and Protection of Privacy (FOIPOP) Review Office

Dianne Conrad

Athabasca University

Donna Hicks

Association multiculturelle région Chaleur inc. (AMRC)

Doug McBean

Université de Toronto

Ed Leslie

Société des techniciens et des technologues agréés du génie du Nouveau-Brunswick (STTAGNB)

Emma Flynn

Association régionale multiculturelle de Miramichi (ARMM)

Evan Houlahan

Association multiculturelle du Grand Moncton (AMGM)

Évelyne M'Banze Isamène

Commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles
Office des professions du Québec

Fred Veysey

Association multiculturelle du Grand Moncton (AMGM)

Galina Korobova

Établissement et multiculturalisme (Direction), Éducation postsecondaire, Formation et Travail Nouveau-Brunswick

Gary Belton

Calgary University

Geoff Gillard

Alliance des conseils sectoriels (ACS)

Gordon Griffith

Réseau canadien des associations nationales d'organismes de réglementation (RCANOR)

Gwen Harwood

Cape Breton University

Jake Arbuckle

Établissement et multiculturalisme (Direction), Éducation postsecondaire, Formation et Travail Nouveau-Brunswick

Jane Brown

Think Inc. Enrolment and Student Services Consulting

Janelle Bourgeois

Association des technologues de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick

Jessi Bradley

Association multiculturelle de Fredericton Inc. (AMCF)

Jean-Yves Francœur

Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest Inc. (CRNA-NO)

Jeff Stull

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Jennifer Carey

Association des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick (ATRMNB)

Jennifer Pottinger

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Jhulio Solis Fondeur

Association multiculturelle du Restigouche

Jill Rogers

Saint John Y Settlement Services

**JoAnne Graham**

Association des infirmier(ère)s auxiliaires autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick (AIAANB)

Jocelyn Stevens

Pride of Race, Unity, Dignity through Education (PRUDE)

John Bryant

Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada)

Jordan Walker

Éducation et Développement de la petite enfance Île-du-Prince-Édouard

Joseph Arseneault

Certification des maîtres, Éducation et Développement de la petite enfance Nouveau-Brunswick

Juan Manuel Toro Lara

Consortium national de formation en santé (CNFS)

Julia Goqingco

International Credential Evaluation Service (ICES)

Julie Parna

Association des registraires des universités et collèges du Canada (ARUCC), Université York

Julie Pocock

Université de Waterloo

Junghsiang Huang

Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS)

Karen Clark-Verbisky

Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE), Citoyenneté et Immigration Canada

Karen Gauthier

Saskatchewan University

Karen Luker

Alliance canadienne des organismes de réglementation en orthophonie et en audiologie (ACOROA)

Keith Chiasson

Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAIENA-PA)

Ken Wong

Simon Fraser University

Kevin Kamal

World Education Services

Laura Sheehan

Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (OEPE)

Lihong Yang

Alberta University

Luisa Montoya

Établissement et multiculturalisme (Direction), Éducation postsecondaire, Formation et Travail Nouveau-Brunswick

Lynda Finley

Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB)

Marianne Tompkins

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Marie-France Lavoie-Sergerie

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec (CEFAHQ)

Marie Richard

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec (CEFAHQ)

Marion Rey

Centre d'accueil et d'intégration des immigrant.e.s du Moncton métropolitain (CAIIMM)

**Mary Stack**

Centre d'accueil multiculturel et des nouveaux arrivants de Saint John Inc.

Maxine Reimer

Saskatchewan Institute of Applied Science Technology (SIASST)

Mélissa Lelièvre

Université de Moncton

Merike Rimmel

Université de Toronto

Michael Rohaly

International Credential Evaluation Service (ICES)

Michel Bédard

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec (CEFAHQ)

Mike V. Sekulic

Association des registraires des universités et collèges du Canada (ARUCC), Grant MacEwan University

Mohamed Bagha

Charlotte County Multicultural Association (CCMA)

Nancy Desrosiers

Éducation et Développement de la petite enfance Île-du-Prince-Édouard

Natalie T. Melanson

Évaluation et reconnaissance des diplômes et compétences internationaux (ERDCI)

Nicole Whyte

Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (CMNB)

Nuzhat Jafri

Bureau du commissaire à l'équité de l'Ontario

Olesa Krikorova

Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS)

Philip Bélanger

Évaluation et reconnaissance des diplômes et compétences internationaux (ERDCI)

Philibert Rutayisire

Carrefour d'immigration rurale du Nord-Ouest

Philippe Legendre

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec (CEFAHQ)

Ranin Be

Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec (CEFAHQ)

Rebecca Bourdage

Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick (CPTNB)

Roger Hur

International Credential Evaluation Service (ICES)

Rosalie Vlaar

University of British Columbia

Roseline Pelletier

Éducation postsecondaire, Formation et Travail Nouveau-Brunswick

Sandra Zarate

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Sarah Ledwidge

Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS)

Scott Walker

Thompson Rivers University - RDA

Shannon Mackay

Services d'évaluation des diplômes du Manitoba (SEDM)



**Shari Nemirovsky**

Université Western Ontario

Sharon Eadie

College of Occupational Therapists of Manitoba

Sharon Langley

Certified Management Accountants of Alberta
(CMA-Alberta)

Shelly Hladun

Grant MacEwan University

Shereen Mir

Alliance canadienne des organismes de réglementation de
la physiothérapie

Stephanie Hamilton

Multicultural Association of Carleton County (MACC)

Stephanie Lynn

Think Inc. Enrolment and Student Services Consulting

Tabasom Eftekari

Alliance canadienne des organismes de réglementation de
la physiothérapie

Tim Owen

World Education Services

Tina Cheng

British Columbia College of Teachers (BCCT)

Tom Sisk

Association des ingénieurs et des géoscientifiques
du Nouveau-Brunswick (AIGNB)

Victor Richard

Association des comptables généraux accrédités
du Nouveau-Brunswick (CGA-NB)

Ximena Munoz

Office of the Manitoba Fairness Commissioner

Yasmin Ojah

Saint John Y Settlement Services

CONFÉRENCIÈRE ET CONFÉRENCIER PRINCIPAUX**Carolyn Campbell**

Quality Assurance Agency for Higher Education (QAA),
Royaume-Uni

George Gollin

University of Illinois at Urbana-Champaign

CONSULTANTES ET CONSULTANTS**Cyrille Simard**

Diversis

Felicity Borgal

Cambridge Professional Development (CamProf)

Frank Vandenburg

Vandenburg & Associates
Éducation postsecondaire, Formation et
Travail Nouveau-Brunswick

Gail Larose

Gail Larose Consulting

George Tillman

George Tillman Consulting/Expert-conseil

John O'Sullivan

Cambridge Professional Development (CamProf)

Marta Jacyniuk-Lloyd

Cambridge Professional Development (CamProf)

Nigel Lloyd

Cambridge Professional Development (CamProf)

Pierre Killeen

Thornley Fallis Communications

**RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES CANADA (RHDCC)****Jean-Robert Misangumukini**

Intégration au marché du travail



**CENTRE D'INFORMATION CANADIEN SUR
LES DIPLÔMES INTERNATIONAUX (CICDI)**

Eric Schwartz

Chef de projet

Nancy Tran

Chef de projet (Phase II)

Noelline Ip Yam

Agente d'administration

Yves E. Beaudin

Coordonnateur national

NORMES PANCANADIENNES DE QUALITÉ POUR L'ÉVALUATION
DES DIPLÔMES INTERNATIONAUX
RESSOURCES DISPONIBLES EN FRANÇAIS

1. Normes pancanadiennes de qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux - Phase II
2. *Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux*
3. *Profil de compétences pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études – Volume 1*
4. *Profil de compétences pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études – Volume 2*
5. *Profil de compétences pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études – Volume 3*
6. Étude de la faisabilité d'un programme de formation à distance pour les évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études au Canada
7. Étude de la faisabilité d'une application Web pour l'échange des résultats, des ressources et des méthodologies de l'évaluation des diplômes d'études
8. *Guide de la terminologie française de l'évaluation des diplômes d'études au Canada*
<http://terminologies.cicdi.ca>
(EN LIGNE SEULEMENT)

Guide de la terminologie anglaise de l'évaluation des diplômes d'études au Canada
<http://terminologies.cicdi.ca>
(EN LIGNE SEULEMENT)
9. Profils de pays
<http://profilspays.cicdi.ca>
(EN LIGNE SEULEMENT)

RESOURCES ARE ALSO AVAILABLE IN ENGLISH



www.evaluation.cicic.ca